

## Communiqué de presse

# McPhy précise les modalités de l'Assemblée générale mixte du 20 mai 2020, fait le point sur les impacts du Covid-19 sur son activité et rappelle les conditions d'exercice des bons de souscription d'actions

La Motte-Fanjas, le 29 avril 2020 – 17h45 CEST – McPhy (Euronext Paris Compartiment C : MCPHY, FR0011742329) est un spécialiste des équipements de production et distribution d'hydrogène.

## Tenue de l'Assemblée générale mixte à huis clos

Dans le contexte sanitaire actuel d'épidémie de Covid-19, McPhy a décidé, à titre exceptionnel, de tenir son Assemblée générale du 20 mai 2020 à 11h00 à huis clos, hors la présence (physique ou par conférence téléphonique ou audiovisuelle) des actionnaires et autres participants (tels que les commissaires aux comptes ou les instances représentatives du personnel), au siège social de la Société, 1115, route de Saint-Thomas - 26190 La Motte-Fanjas.

Cette décision découle des dispositions adoptées par le Gouvernement, en particulier l'ordonnance n° 2020-321 du 25 mars 2020 relative à la tenue des Assemblées générales.

Le compte-rendu de l'Assemblée générale sera mis à disposition des actionnaires sur le site de la Société [www.mcphy.com/fr/investisseurs/information-financiere/information-financiereassemblee-generale/](http://www.mcphy.com/fr/investisseurs/information-financiere/information-financiereassemblee-generale/).

## Modalités de vote à l'Assemblée générale

Le droit de participer à l'Assemblée générale est conditionné à l'inscription en compte de titres de la Société selon les modalités précisées dans l'avis de réunion valant convocation publié au BALO le 10 avril 2020, disponible sur le site internet de la Société dans la rubrique Assemblée générale.

Dans ces conditions, les actionnaires de la Société pourront voter aux résolutions exclusivement via un formulaire de vote par correspondance ou en donnant pouvoir au Président de l'Assemblée générale. En conséquence, il ne sera donc pas délivré de cartes d'admission.

Le formulaire de vote par correspondance ou le pouvoir donné au Président de l'Assemblée générale devra être envoyé complété et signé :

- soit par **voie électronique** à l'adresse suivante : [emilie.maschio@mcphy.com](mailto:emilie.maschio@mcphy.com), jusqu'au dimanche 17 mai 2020 à 23h59, qui est la voie privilégiée dans ce contexte ;
- soit par **voie postale** à l'adresse suivante : BNP PARIBAS Securities Services – CTO Assemblées Générales – Les Grands Moulins de Pantin 9, rue du Débarcadère – 93761 Pantin Cedex

L'actionnaire au nominatif recevra le formulaire de vote dans sa convocation habituelle.

Concernant l'actionnaire au porteur, le formulaire de vote par correspondance ou le pouvoir devra être accompagné de l'attestation d'inscription en compte délivrée par l'intermédiaire habilité qui assure la gestion de son compte titres.

Il est précisé que le formulaire de vote par correspondance est également disponible dans la section « Assemblée générale » du site internet de la Société [www.mcphy.com/fr/investisseurs/information-financiere/information-financiereassemblee-generale/](http://www.mcphy.com/fr/investisseurs/information-financiere/information-financiereassemblee-generale/).

### Questions écrites

Compte tenu de la situation exceptionnelle liée au Covid-19, les questions écrites pourront être adressées au Président du Conseil d'administration par voie électronique à l'adresse suivante : [emilie.maschio@mcphy.com](mailto:emilie.maschio@mcphy.com), qui est la voie privilégiée, ou par lettre recommandée avec accusé de réception, au plus tard le quatrième jour ouvré précédant la date de l'Assemblée Générale (soit le 14 mai 2020). Elles devront être accompagnées d'une attestation d'inscription en compte.

### Mise à disposition des documents relatifs à l'Assemblée générale

Les documents relatifs à cette Assemblée générale sont mis à la disposition des actionnaires sur le site internet de la Société ([www.mcphy.com/fr/investisseurs/information-financiere/information-financiereassemblee-generale/](http://www.mcphy.com/fr/investisseurs/information-financiere/information-financiereassemblee-generale/)).

### Point sur les impacts du Covid-19 sur l'activité du Groupe

Comme annoncé précédemment<sup>1</sup>, face à la pandémie de Covid-19, le Groupe s'est organisé, d'une part, pour protéger la santé de ses collaborateurs, clients et partenaires et, d'autre part, pour maintenir ses engagements dans les meilleures conditions possibles.

Ainsi, afin d'agir efficacement dans un contexte évoluant rapidement, le Groupe a déployé des plans de continuité d'activité sur l'ensemble de ses sites qui sont mis à jour en fonction de l'évolution des situations de chaque pays. Les sites de production en France et Allemagne sont restés opérationnels avec des ressources limitées sur site et des conditions de sécurité renforcées. En Italie, les activités du site de San Miniato ont été suspendues le 23 mars et reprennent progressivement.

Dans ce contexte incertain, des risques de délai dans l'exécution des contrats du Groupe ont été identifiés, notamment en raison d'un effet en « cascade » des retards éventuels que McPhy pourrait subir de la part de ses fournisseurs. L'ampleur de ces décalages n'est aujourd'hui pas précisément quantifiable et dépendra de la capacité des fournisseurs du Groupe à respecter leurs propres engagements, la durée des restrictions mises en place par les différents gouvernements, le niveau de reprise de l'activité au niveau mondial et la capacité du Groupe à combler les retards.

Par ailleurs, la concrétisation de certains contrats avec de potentiels nouveaux clients sera probablement retardée ou interrompue compte tenu de l'annulation ou du report de rendez-vous clés du secteur. Ainsi, le carnet de commandes du Groupe et son chiffre d'affaires à court et moyen terme devraient subir des décalages et des impacts qu'il est aujourd'hui impossible de chiffrer de manière précise.

McPhy s'engage à communiquer dans les meilleurs délais toute information objective de nature à pouvoir préciser l'impact de cette pandémie sur son plan de marche industriel et commercial.

---

<sup>1</sup> Voir communiqués de presse en date du 10 mars et du 30 mars 2020.



Afin de minimiser les impacts sur sa trésorerie et de préserver la continuité de son exploitation, McPhy a mis en place des plans de réduction de coûts et a prévu d'initier les démarches nécessaires afin de bénéficier des aides annoncées par l'Etat français et l'Union Européenne (mesures d'activité partielle, annulations ou reports de taxes, etc.). Le Groupe a également reçu un accord de principe de la part de ses banques pour contractualiser des lignes de crédit additionnelles garanties par l'Etat français pour un montant de 4 M€. Enfin, afin de renforcer sa flexibilité financière et de sécuriser l'accès à des ressources complémentaires, la Société a renouvelé le 10 avril 2020 auprès de Kepler Cheuvreux sa ligne de financement en fonds propres, pour une durée de deux ans, représentant à titre indicatif un montant de 18,3 M€<sup>2</sup>.

Fort d'une situation financière solide et sécurisée pour la poursuite de son activité, McPhy est confiant quant à la pertinence de son projet d'entreprise pour faire face aux enjeux de cette pandémie. Le Groupe est, en effet, porté par des fondamentaux robustes et les perspectives positives du marché de l'hydrogène et de la transition énergétique, qui seront plus que jamais d'actualité dans le monde d'après.

McPhy est pleinement engagé dans la réalisation de son projet d'entreprise « Driving Clean Energy Forward », à savoir accélérer le déploiement des écosystèmes zéro-carbone grâce à ses équipements de production et de distribution d'hydrogène zéro-carbone et croit fermement en la possibilité de saisir de nouvelles opportunités à l'issue de cette crise mondiale.

### **Rappel concernant l'admission sur le marché réglementé d'Euronext Paris d'actions issues de l'exercice de bons de souscription d'actions (BSA) de la Société**

L'Assemblée Générale Extraordinaire de McPhy qui s'est tenue le 16 janvier 2020 a approuvé la résolution concernant l'émission de 14 773 307 bons de souscription d'actions (BSA) permettant ainsi à l'ensemble des actionnaires (à l'exception des Fonds Ecotechnologies et EDF Pulse Croissance Holding qui se sont engagés à renoncer à l'exercice des BSA) de participer à l'opération et de bénéficier des mêmes conditions de souscription.

Pour rappel, les BSA sont exerçables depuis le 17 janvier 2020 et le seront jusqu'au 18 mai 2020, soit l'avant-veille de l'Assemblée Générale de la Société relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019. Ces BSA permettent de souscrire des actions nouvelles au prix de 2,70 euros par action nouvelle. Un BSA est attribué pour une action existante détenue et 10 BSA permettent de souscrire à 1 action ordinaire nouvelle. L'exercice des BSA pourrait venir compléter les fonds propres de la Société pour un montant maximum de 2,8 M€.

Au 31 mars 2020, 4 059 490 BSA ont été exercés, soit l'émission de 405 949 actions nouvelles, représentant 1,1 M€.

### **Prochains événements**

- Assemblée Générale des actionnaires, le 20 mai 2020
- Publication des résultats du premier semestre 2020, le 28 juillet 2020, après clôture des marchés

---

<sup>2</sup> Voir communiqué de presse du 14 avril 2020.



## À propos de McPhy

Spécialiste des équipements de production et distribution d'hydrogène, McPhy contribue au déploiement mondial de l'hydrogène zéro-carbone comme solution pour la transition énergétique. Fort de sa gamme complète dédiée aux secteurs de l'industrie, la mobilité et l'énergie, McPhy offre à ses clients des solutions clés en main adaptées à leurs applications d'approvisionnement en matière première industrielle, de recharge de véhicules électriques à pile à combustible ou encore de stockage et valorisation des surplus d'électricité d'origine renouvelable. Concepteur, fabricant et intégrateur d'équipements hydrogène depuis 2008, McPhy dispose de trois centres de développement, ingénierie et production en Europe (France, Italie, Allemagne). Ses filiales à l'international assurent une large couverture commerciale à ses solutions hydrogène innovantes. McPhy est coté sur Euronext Paris (compartiment C, code ISIN : FR0011742329, code mnémorique : MCPHY).

## CONTACTS

### NewCap

---

#### Relations investisseurs

Théodora Xu | Emmanuel Huynh  
T. +33 (0)1 44 71 20 42  
[mcphy@newcap.eu](mailto:mcphy@newcap.eu)

#### Relations presse

Nicolas Merigeau  
T. +33 (0)1 44 71 94 98  
[mcphy@newcap.eu](mailto:mcphy@newcap.eu)

#### Suivez-nous sur



@McPhyEnergy

